

COMMUNE DE  COTTENS

N° 1 – juin 2020

INFORMATIONS COMMUNALES

Comptes 2019



Infos utiles 4 | Assemblée communale 5 | L'agenda local 35

| www.cottens-fr.ch



INFOS IMPORTANTES

Répartition des dicastères

Gabriel Nussbaumer Syndic

T +41 79 348 19 36

Administration générale, personnel et relations avec les sociétés.

Marie-Hélène Tille Vice-syndique

T +41 78 807 81 60

Voirie, routes communales, mobilité, communication et information.

Marianne Clerc Conseillère communale

T +41 79 685 42 23

Enseignement obligatoire, culture, loisirs, sport, jeunesse, formation, accueil extrascolaire, petite enfance et bibliothèque.

Miriam Hess Feki Conseillère communale

T +41 76 379 59 84

Finances et impôts, santé et affaires sociales, service du feu, intégration, naturalisation et cimetière.

Yves Nicolet Conseiller communal

T +41 78 770 17 07

Eaux usées et PGEE, eau potable et PIEP, sécurité, protection de la population, terres communales et forêts.

Marc-Antoine Sauthier Conseiller communal

T +41 79 606 67 84

Animation, bâtiments communaux, évacuation et traitement des déchets, chemins pédestres, énergie et environnement.

Claude Magnin Conseiller communal

T +41 079 705 80 08

Aménagement du territoire, constructions, cadastre et mensuration.



Le Conseil communal
ainsi que le personnel de la commune de Cottens
vous souhaitent

UN TRÈS BEL ÉTÉ!

LE MESSAGE DU SYNDIC

**Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,
Chères habitantes, chers habitants de Cottens,**

On croit rêver! Malheureusement ce n'est pas un rêve, mais un cauchemar qui nous touche de très près! Nous vivons actuellement des moments particuliers, des moments très difficiles. Un grain de sable qui s'appelle **coronavirus** a mis en retrait tous nos plans et notre mode de vie au quotidien. La sensibilisation de toute la population au coronavirus est nécessaire pour ralentir la progression de cette pandémie. Les nouvelles mesures édictées par le Conseil fédéral ainsi que les consignes de conduite et d'hygiène de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) doivent être strictement respectées. Merci à toutes les personnes engagées pour le combat contre le coronavirus, que cela soit dans le milieu hospitalier, les homes, l'armée, la sécurité, la vente et les jeunes pour le respect et la solidarité envers leurs aînés, malgré le risque de contamination et les restrictions strictes imposées durant cette période.

Les instances communales vous remercient de les aider à affronter ensemble la lutte contre la COVID-19. Paniquer ne sert à rien mais respecter les consignes au plus près de sa conscience est vraiment nécessaire. Le Conseil communal doit changer ses habitudes de fonctionnement et s'adapter à la situation actuelle tout en essayant de limiter au maximum le dérèglement de la vie quotidienne des habitantes et habitants de notre commune. Une mauvaise organisation et communication ont pour résultat de faire augmenter le stress de nous tous.

Il se passe énormément d'actions et de projets dans notre beau village. Les sociétés villageoises sont très actives et influencent positivement la mentalité et la vie associative de notre commune. Quant aux projets communaux, ils sont nombreux en cours. Toutes ces activités se déroulent harmonieusement grâce à l'esprit positif et engagé des Citoyennes et Citoyens mais aussi et surtout grâce à tous les acteurs impliqués dans le bon fonctionnement de notre beau village (le Corps enseignant, l'AES [accueil extrascolaire], les écoles, la Paroisse, les sociétés locales, les entreprises, les commerces du village, le service des repas à domicile, l'édilité, l'Administration communale et l'Autorité communale).



Sans les énumérer en détail, il est néanmoins important de relever qu'actuellement plus de 20 projets sont en cours d'étude, de réalisation, de mise à l'enquête publique ou terminés au moment de la parution de notre revue «Informations communales».

Jusqu'à aujourd'hui, notre village s'est développé de façon réjouissante et harmonieuse. Avec les nouvelles réglementations de l'aménagement du territoire (PAL/PAD etc.) il sera nécessaire de tout mettre en œuvre pour conserver la qualité de notre territoire et de notre paysage.

Tout en sachant que la seule constante dans notre vie c'est le changement, il faudra néanmoins veiller à ce que ces changements soient compris et acceptés par la population. Les personnes qui ont pris des responsabilités politiques doivent comprendre qu'il n'est pas possible de prendre des décisions sans les expliquer de façon pragmatique et transparente aux habitants de notre commune. Chacun croit détenir la vérité mais sachez que le Conseil communal est à l'écoute et met tout en œuvre pour choisir la solution optimale.

Pour clore ces quelques lignes, je réitère mes remerciements à toutes et tous pour votre participation aux activités de notre village. Soyez confiants en l'avenir malgré la tempête actuelle et passez un beau printemps et un magnifique été.

Gabriel Nussbaumer

Administration communale

Secrétariat communal, caisse communale
et agence AVS
026 477 93 00
Fax 026 477 93 01
admin@cottens-fr.ch
www.cottens-fr.ch
Edilité 026 477 93 03

Heures d'ouverture

Lundi de 17h à 19h
Mardi de 9h30 à 11h30
Mercredi de 9h30 à 11h30
Jeudi de 14h à 18h
En dehors des heures d'ouverture, veuillez prendre
rendez-vous au 026 477 93 00.

Ecoles

Ancien bâtiment 026 477 93 02
Nouveau bâtiment 026 477 93 08

Gendarmerie cantonale, Prez-vers-Noréaz
026 305 87 55

Bibliothèque Régionale d'Avry (BRA)
026 470 21 42

Ludothèque des Schtroumpf
079 488 10 76

Service des repas à domicile
026 477 93 00

Service social de Sarine Ouest
026 477 16 88

Accueil extrascolaire Cottens (AES)
077 447 58 88

Feu **118**
Ambulance **144**

Arrivée dans la commune – dépôt des papiers

A toutes fins utiles, nous rappelons à toutes les personnes établies récemment à Cottens qu'elles ont **l'obligation de venir s'annoncer au bureau communal dans les quatorze jours suivant leur arrivée** et d'y déposer un acte d'origine ou un document équivalent pour les personnes de nationalité suisse; une copie du permis de séjour pour les personnes de nationalité étrangère.

En outre, une **attestation d'affiliation à une caisse maladie** reconnue doit être fournie à l'administration communale. L'administration doit être également en possession d'une **attestation de l'assurance ménage et du numéro AVS de ses habitants**.

Un nouvel acte d'origine doit être déposé au bureau communal en cas de modification de l'état civil, soit en cas:

- > de mariage
- > de divorce
- > de décès du conjoint
- > à la majorité

Nous vous remercions d'avance de votre obligeance.

L'Administration communale

Ramassage des déchets

Pour rappel, lorsqu'un lundi est un jour férié, le ramassage des déchets ménagers aura lieu **le mardi qui suit**.



Assemblée communale du 30 juin 2020 à 20h, à la salle de gymnastique de l'école

Commune de Cottens
www.cottens-fr.ch

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 17 décembre 2019 (ce procès-verbal ne sera pas lu. Conformément à l'art. 13 ReLCo, il peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet www.cottens-fr.ch, rubrique Administration/Assemblées communales)

2. Comptes 2019

2.1. Présentation des comptes de fonctionnement et des investissements

2.2. Prise de position de la Commission financière sur le rapport de l'organe de révision

2.3. Approbation

3. Budget communal des investissements 2020 – compléments

3.1. Numérisation des plans de la Commune – PAZ/Plan directeur communal CHF 15 000.–

> Rapport de la Commission financière

> Vote du crédit y relatif

3.2. Place de sport et récréative – place rouge CHF 300 000.–

> Rapport de la Commission financière

> Vote du crédit y relatif

3.3. Surveillance et coordination des projets secteur gare (bus et gare) CHF 30 000.–

> Rapport de la Commission financière

> Vote du crédit y relatif

3.4. Réfection Route du Trimbié CHF 75 000.–

> Rapport de la Commission financière

> Vote du crédit y relatif

3.5. Améliorations pour les sentiers pédestres CHF 12 000.–

> Rapport de la Commission financière

> Vote du crédit y relatif

4. Nombre de membre du Conseil communal pour la prochaine législature 2021–2026 (LCo – art. 54 al. 1, 2, 3)

5. Présentation du plan financier 2020–2025 (LCo – art. 86d al. 3)

6. Divers

Les différents documents relatifs aux points à l'ordre du jour peuvent être consultés au secrétariat communal pendant les heures d'ouvertures ainsi que sur le site Internet www.cottens-fr.ch, rubrique Administration/Assemblées communales.

Le Conseil communal

DÉVELOPPEMENT DES OBJETS DU TRACTANDA

2. Comptes 2019

2.1. Comptes de fonctionnement et d'investissements

Nous avons bouclé les comptes de notre commune avec un résultat positif confortable de CHF 778 617.06 avant création de réserves et d'amortissements.

L'essentiel des revenus supplémentaires qui ont donné ce bon résultat provient de:

- > Les impôts sur le revenu et fortune des personnes physique ont été supérieurs.
- > Les impôts sur les prestations en capital et la contribution ont été également supérieurs.
- > Une diminution des charges liées pour le cycle scolaire obligatoire ainsi que pour les affaires sociales
- > La non-réalisation de l'entretien des routes communales et du cimetière

Cet excellent résultat nous permet de créer des réserves et amortissements dont voici la liste:

Amortissements:

> Chauffage bâtiments scolaires et administratif	CHF	7 679.00
> Honoraires et procédure carrefour route cantonale	CHF	5 723.60
> Carrefour des routes de Fribourg, du Centre et d'Autigny	CHF	12 872.95
> Diagnostic réfection route de Lentigny	CHF	2 914.65
> Invest. et réparations bâtiments scolaires	CHF	17 642.55
	CHF	46 832.75

Réserves:

> Place de sport et récréative – place rouge	CHF	265 000.00
> Bâtiment de voirie	CHF	150 000.00
> Arrêt du bus + mise en conformité Lhand	CHF	150 000.00
> Assainissement route du Trimbié	CHF	85 000.00
	CHF	650 000.00

Avec les réserves et amortissements ci-dessus, les comptes de fonctionnement 2019 présentent un excédent de recettes de CHF 81 784.31.

Miriam Hess Feki

Bilan	au 1.1.2019	au 31.12.2019
1 Actif	14 051 340.68	13 853 153.40
10 Disponibilités	3 559 952.44	3 424 101.47
11 Avoirs	2 057 447.50	1 594 362.48
12 Placements	2 036 516.40	2 639 044.38
13 Actifs transitoires	28 858.25	39 282.21
14 Patrimoine administratif	5 890 642.26	5 771 234.03
15 Emprunt	477 923.83	385 128.83

Bilan	au 1.1.2019	au 31.12.2019
2 Passif	-14 051 340.68	-13 853 153.40
20 Engagements courants	-100 758.61	-262 773.88
22 Dettes à moyen et long terme	-6 055 950.00	-5 410 350.00
23 Entité particulière	-81 131.80	-81 667.95
25 Provisions	–	-70 000.00
25 Passifs transitoires	-538 203.45	-121 855.83
28 Réserves	-3 697 607.19	-4 247 031.80
29 Fortune	-3 577 689.63	-3 659 473.94

L'intégralité des comptes 2019 peut être consultée sur le site internet de la commune www.cottens-fr.ch rubrique Administration/Assemblées communales ou au bureau communal durant les heures d'ouverture.

Comptes de fonctionnement	Comptes 2018		Budget 2019		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration	925 832.77	745 144.70	949 367.00	751 352.00	1 058 272.81	882 345.70
1 Ordre public	66 254.75	39 462.80	72 286.80	40 500.00	72 670.95	43 372.40
2 Enseignement et formation	2 082 839.29	184 642.45	2 139 100.25	157 535.00	2 094 640.49	170 844.30
3 Culture et loisirs	99 299.25	66.00	106 287.85	2 000.00	113 034.10	3 656.60
4 Santé	525 970.85	6 806.25	549 386.15	4 000.00	546 525.40	7 926.35
5 Affaires sociales	789 838.30	28 976.35	847 281.85	6 000.00	794 459.25	29 833.20
6 Transports et communications	433 218.35	29 734.40	483 643.70	27 500.00	427 702.20	36 733.00
7 Protection – aménagement de l'environnement	956 370.23	912 760.63	972 619.75	858 140.00	1 110 323.25	1 022 424.26
8 Economie	17 941.33	30 314.55	23 021.90	20 000.00	18 745.50	35 800.53
9 Finances et impôts	1 467 384.67	5 524 481.29	689 969.00	5 008 307.00	1 345 840.13	5 431 062.05
Totalisation	7 364 949.79	7 502 389.42	6 832 964.25	6 875 334.00	7 582 214.08	7 663 998.39
Résultat	137 439.63		42 369.75		81 784.31	

Les comptes d'investissements 2019 présentent un excédent de dépenses de CHF 792 692.62.

Comptes des investissements	Comptes 2018		Budget 2019		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration	–	–	70 000.00	–	28 859.10	–
2 Enseignement et formation	–	–	342 000.00	27 000.00	–	–
3 Culture et loisirs	–	–	35 000.00	–	–	–
6 Transports et communications	105 371.35	–	984 000.00	50 000.00	42 600.00	–
7 Protection – aménagement de l'environnement	235 443.86	120 758.00	664 000.00	262 500.00	208 153.72	130 242.65
8 Economie	–	–	65 000.00	–	41 885.60	–
9 Finances et impôts	4 738.75	140 000.00	1 237 000.00	–	601 436.85	–
Totalisation	345 553.96	260 758.00	3 397 000.00	339 500.00	922 935.27	130 242.65
Résultat		84 795.96		3 057 500.00		792 692.62

Liste des engagements hors bilan au 31.12.2019

Réseau Santé de la Sarine	176 419.00
Association intercommunale pour l'alimentation en eau de Sarie-Ouest	409 186.07
Association du cycle d'orientation de la Sarie-Campagne et du Haut Lac français	537 441.00
Résidence pour personnes âgées St-Martin, Cottens	1 670 840.25
Association pour l'épuration régionale des eaux usées des bassins versants de la Glâne et de la Neirigue (AEGN)	436 567.80
Engagement total	3 230 454.12

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2019
à l'attention du Conseil Communal et de la Commission financière de la
COMMUNE DE COTTENS

En notre qualité d'organe de révision selon l'art. 98d et 98^e de la loi sur les communes (Lco), nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la commune de Cottens, comprenant le compte de fonctionnement, le compte des investissements, le bilan et l'annexe au bilan pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil communal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales de l'art. 95 de la loi sur les communes (Lco), incombe au Conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil communal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales de l'art. 98d et 98^e de la loi sur les communes (Lco) et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit avec réserve.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales de l'art. 98a et 98b de la loi sur les communes (Lco) en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi sur les communes (LCo) du 25 septembre 1980 et au règlement d'exécution de la loi sur les communes (RELCo) du 28 décembre 1981.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis clôturant avec un excédent de produits de CHF 81'784.31.

Fribourg, le 1^{er} avril 2020



FIDUCONSULT SA
Frédéric Neuhaus
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Bryan Schmid
Réviseur agréé

Annexe: comptes annuels

Fiduconsult SA Rue des Pilettes 3 Case postale CH-1701 Fribourg
Téléphone 026 422 72 00 Téléfax 026 422 72 80 E-mail: fiduconsult@fiduconsult.ch

3. Budget communal des investissements 2020 – compléments

3.1. Numérisation des plans de la Commune – PAZ et Plan directeur communal

La numérisation de notre Plan d'aménagement des zones (PAZ) est la touche finale de notre Plan d'aménagement local (PAL).

Avec des plans informatisés, nous serons plus précis dans les limites et surfaces des zones. Lors de successions, de ventes ou de constructions, nous pourrions répondre rapidement sans avoir à faire une demande de calcul à l'urbaniste à chaque fois.

Ce programme permettra également d'avoir d'autres informations sur une parcelle, telles que les conduites d'eau potable et d'eaux usées ainsi que toutes autres servitudes s'y rattachant.

L'investissement demandé est de CHF 15 000.–

Claude Magnin

3.2. Place de sport et récréative – place rouge

Notre place rouge a besoin d'un lifting! Ceux qui connaissent l'endroit le savent bien.

En effet, force est de constater que le tartan se soulève et est détérioré à plusieurs endroits (bordures, regard du milieu de la place, moisissures et taches).

Les boîtiers des luminaires sont rouillés et devront être mis aux normes actuelles. Les ampoules quant à elles, doivent être remplacées par des LED plus économiques.



Concernant la place de jeux, le sol n'étant plus plat, les dalles amortissantes manquent de stabilité et péjorent la sécurité de ses utilisateurs.

Le sable du bac de saut devra être changé pour du sable de quartz (spécifique pour le saut en longueur) et une couverture de protection y sera ajoutée pour éviter que nos amis à quatre pattes ne l'utilisent comme place d'aisance.

Bien entendu, nos enfants pourront toujours construire de jolis châteaux de sable puisqu'un nouveau bac leur sera dédié. Celui-ci sera également protégé par un toit amovible. Sans oublier les plus grands... pour qui le tant attendu mini skate parc sera intégré à cette place. Pour ce qui est du Workout, celui-ci sera installé près du terrain de foot.

L'investissement demandé est de CHF 300 000.–

Marianne Clerc

3.3. Surveillance et coordination des projets secteur gare (bus et gare)

Comme nous vous en avons déjà parlé lors de notre dernière Assemblée communale, en parallèle à la réfection du pont sur les voies CFF, nous devons mener de front deux autres projets dans ce secteur. Le premier consiste en la mise en conformité LHand (Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées) de l'arrêt de bus postal. Le second nous permet d'accompagner la rénovation de la gare, projet mené par les CFF.

Afin de répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite, les CFF doivent rénover entièrement notre gare ainsi que les accès aux quais d'ici 2026. Du côté communal, nous avons la responsabilité de réaliser un arrêt de bus adapté.

Pour mener à bien ces deux projets qui sont étroitement liés et d'en simplifier la coordination, le Conseil communal souhaite recourir à un seul mandataire.

Fête nationale

Samedi 01 août 2020

Place de l'école

Feux d'artifice

OFFERT PAR LA COMMUNE DE COTTENS

Dès 18H30 Animation musicale, Bar, Pizzas,

Raclettes, saucisses, schublings

Cordiale invitation. Football club et Gym de
Cottens

Talent et
continuité
depuis
50 ans.



duplirex 1969

info@duplirex-group.ch - www.duplirex-group.ch
Rte André-Piller 2, 1762 Givisiez - tel +41 26 460 20 00

Ce mandat se divise en deux parties bien distinctes, à savoir:

- > Conseils et accompagnement dans les démarches avec les CFF pour la rénovation et mise en conformité de la gare selon la LHand
- > Honoraires pour l'étude de la mise en conformité de l'arrêt de bus selon la LHand, y compris réception de l'ouvrage

Le montant total du crédit d'investissement soumis à approbation s'élève à CHF 30 000.– TTC.

Marie-Hélène Tille

3.4. Réfection Route du Trimbié

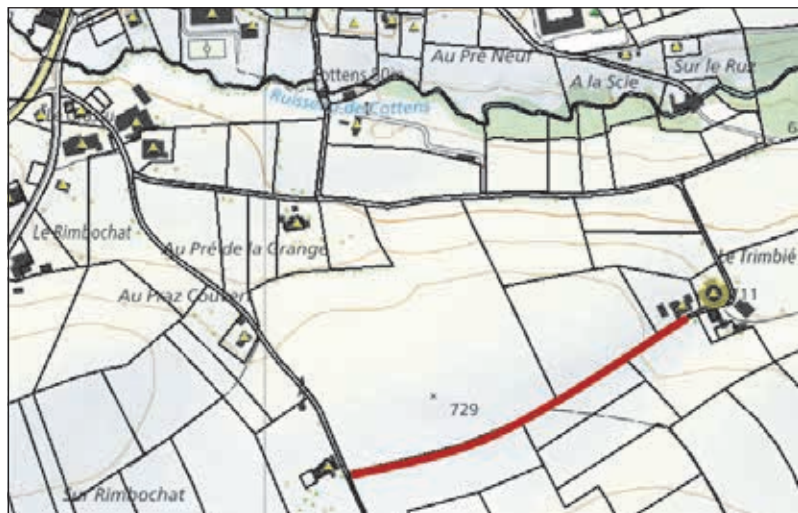
Lors de l'assemblée communale de décembre dernier, il a été relevé par des citoyens le très mauvais état de la route du Trimbié et demandé au Conseil Communal d'entreprendre quelque chose afin d'améliorer la situation de cette route.

Malgré plusieurs travaux d'«entretien léger» entrepris ces dernières années, il faut maintenant envisager des travaux plus conséquents pour remettre durablement en état cette route. Il s'agit là de travaux d'entretien qui ne sont pas soumis à une procédure de permis de construire.

Comme vous pouvez le constater sur les photos, la route a subi d'importantes dégradations.



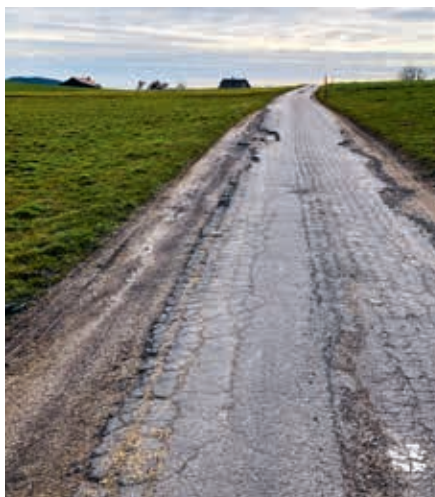
Le tronçon concerné (en rouge sur le plan) s'étend sur une longueur de 385 mètres. La largeur de la route reste la même après les travaux, aucun élargissement n'est prévu dans le cadre de cette réfection.



Les travaux consisteront en:

- > Fraisage du revêtement existant
- > Stabilisation de la couche de fondation
- > Pose d'un nouveau revêtement
- > Remise en état des bords de chaussée

Afin de vous soumettre cet investissement en toute connaissance de cause, le Conseil Communal a procédé à l'appel d'offre, sur invitation, auprès de plusieurs entreprises de la région. Ainsi, nous sommes en possession de tous les documents nécessaires et les travaux pourront être entrepris de suite.



Le montant du crédit d'investissement soumis à approbation s'élève à CHF 75 000.– TTC.

Marie-Hélène Tille



3.5. Améliorations pour les sentiers pédestres

Il y a maintenant 4 ans que nous avons mis en place 6 circuits balisés de randonnées pédestres sur le territoire de Cottens avec des extensions sur la commune d'Autigny. Afin que les randonneurs puissent continuer à bénéficier d'un réseau balisé, sécurisé et mesuré grâce aussi à des liaisons possibles avec les autres communes, il est indispensable de les entretenir. Nous avons prévu d'améliorer certains chemins avec des copeaux et de refonder certains passages afin de mieux les sécuriser. Des panneaux d'information sur les circuits ainsi que des éventuelles liaisons intercommunales seront placés aux endroits stratégiques.

Le montant de cet investissement est de Fr. 12 000.–.

Marc-Antoine Sauthier



Catimini est une association qui accueille les enfants de 2 à 5 ans, de Cottens et des communes environnantes à raison d'une fois deux heures et demie par semaine pour le jardin d'enfants et de deux fois deux heures par semaine pour la maternelle.

Elle propose des activités qui stimulent l'éveil et le développement global de l'enfant en le menant petit à petit vers son autonomie et en l'aidant à s'ouvrir vers le monde extérieur.

Renseignements et formulaires d'inscription sur notre site internet: www.maternellecatinini.com

Contact: Solène Gendre, Route de la Côte 22, 1741 Cottens; gendre.solene@gmail.com

4. Nombre de membre du Conseil communal pour la prochaine législature 2021–2026

Selon l'article 54 de Loi sur les Communes, la composition du Conseil communal se présente ainsi:

al 1. Le conseil communal se compose de:

- a) Cinq membres dans les communes de moins de six cents habitants;
- b) Sept membres dans les communes de six cents à mille deux cents habitants;
- c) Neuf membres dans les communes de plus de mille deux cents habitants.

al 2. En dérogation à l'alinéa 1, les communes peuvent fixer la taille du conseil communal à cinq, sept ou neuf membres. Les dispositions légales en matière de fusions demeurent réservées.

al 3. Tout changement du nombre de conseillers communaux ne peut intervenir que moyennant une décision de l'assemblée communale ou du conseil général entrée en force au moins six mois avant le renouvellement intégral des autorités communales.

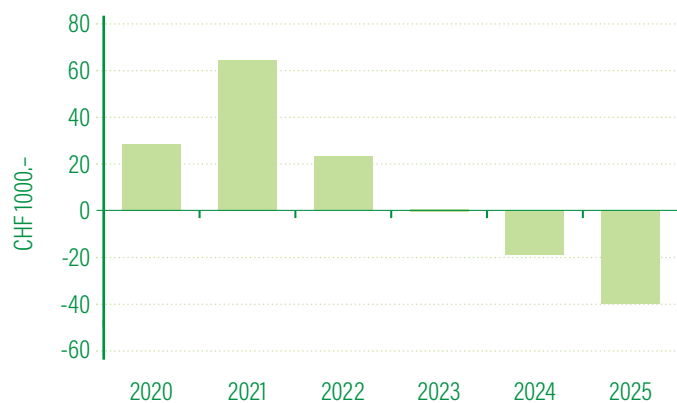
Lors de la séance du Conseil communal en date du 6 avril 2020, ce dernier a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter le nombre de Conseillères, Conseillers, malgré le fait que le village dépasse largement la limite de mille deux cents habitants mentionnée sous le point 1c ci-dessus. Cependant pour être en conformité avec la loi, cet objet est soumis en votation.

Gabriel Nussbaumer

5. Présentation du plan financier 2020–2025 (LCo – art. 86d al.3)

Le Conseil communal est tenu de présenter à la population, chaque année, un plan financier pour les cinq ans à venir. Ces prévisions nous démontrent la tendance pour les années futures. Les modifications apportées sur le plan financier de l'année dernière sont l'intégration des comptes 2019 et du budget 2020. Les variations du résultat du compte de fonctionnement sont liées aux charges (intérêts et amortissements) des futurs investissements planifiés. Aucun des investissements acceptés à la présente Assemblée communale n'influencera les résultats au compte de fonctionnement pour 2021. Ce qui explique le bénéfice prévisible de près de CHF 65 000.–. Il est clair que les conséquences liées au Covid-19 ne sont pas prises en considération à ce stade de prévision et que les rentrées fiscales vont certainement subir des modifications importantes.

Résultat du compte de fonctionnement



Miriam Hess Feki

MOREL SARL
AUTOMOBILES.CH

Garage
plus

Achat - Vente
Réparations toutes marques

Spécialiste Ford

Richard Morel

Route de Lentigny 1
1741 Cottens

T 026 477 17 10

M 079 429 28 05

morel.automobiles@bluewin.ch

FANTAS'TE
Coiffure



Rachel Daugherty - Rue du Centre 98 - 1741 Cottens
079 / 546.75.13

Boulangerie
Pâtisserie
Alimentation



Marchon & Favre

1741 Cottens
026/477.15.13

Cottens 026/477.15.13 Villargiroud 026/653.12.08

Ursy 021/909.58.58 Posieux 026/411.31.35

Neyruz 026/477.33.32 Matran 026/400.02.28

Bulle 026/912.80.20

www.boulangerie-marchonfavre.ch



FROMAGERIE DE COTTENS

Famille Descloux-Jaquet

Route du Centre 19
1741 Cottens

Tél.: 026 477 32 33

Fax : 026 477 32 65

E-mail : do.descloux@bluewin.ch

LES INFOS DES DICASTÈRES

Aménagement du territoire, construction, cadastre et mensuration

Plan d'aménagement local (PAL)

A la suite du blocage de notre PAL, nous avons contacté le Service des Constructions et de l'Aménagement (SeCA) pour un entretien. Ce dernier nous a recommandé d'apporter quelques modifications et précisions.

Le 6 mars 2020, la Direction de l'Aménagement, de l'Environnement et des constructions (DAEC) a mis à l'enquête publique notre PAL. Suite au préavis de différents services, notre bureau d'urbaniste a apporté les précisions nécessaires.

Nous sommes sur la dernière ligne droite pour l'acceptation définitive de notre PAL.

Construction, permis de construire

Le système FRIAC (électronique) pour les demandes de permis de construire fonctionne bien, mais souvent les plans ne suivent pas et apporte du retard dans l'étude des dossiers. Nous constatons que les propriétaires sont toujours plus pressés pour leur réalisation.

Aménagement

Notre centre du village s'aménage petit à petit avec la rénovation de l'ancien Denner, le rafraîchissement et la transformation de notre bureau communal ainsi que la création d'un chemin d'accès pour les écoles.

Mensuration

Il est prévu de terminer vers la fin juin 2020, mais à cause de la Covid-19, nous aurons un peu de retard.

Claude Magnin

Construction du chauffage à distance (CAD)

Après l'acceptation par l'assemblée communale de l'investissement de CHF 500 000.– pour le bâtiment du chauffage à distance, nous avons tout entrepris pour mettre en rapport la Fondation du Home St-Martin et la société Celsius (Groupe E) qui construira et exploitera le réseau du CAD. Plusieurs réunions et contacts ont eu lieu, même pendant les fêtes, pour aboutir à la conclusion d'un accord pour le raccordement du Home et de la piscine au CAD de Cottens. Le Conseil communal tient ici à remercier la Fondation ST-Martin et Celsius pour les efforts consentis afin d'arriver à trouver une solution qui est profitable aux deux parties (solution Win Win).

A la suite de cet accord nous avons la garantie d'une puissance de plus de 1000 KW. La centrale de chauffe aura donc un meilleur rendement.

Nous avons donc visité plusieurs centrales de chauffe avec la société Celsius pour nous informer au maximum sur une telle construction. Lors d'une réunion les plans, surtout pour le silo, ont également été soumis aux responsables de «Forêt Sarine» qui sont directement intéressés par la livraison des plaquettes de bois. Une solution a été trouvée pour que les livraisons se fassent sans l'intervention de nos employés communaux.

Le remblayage des anciens bassins de la STEP a commencé selon les instructions d'un bureau d'ingénieurs civils (Géolina) afin de garantir que la construction soit assurée d'une bonne stabilité.

Avec cette réalisation, nous entrons de façon réelle dans l'ère du renouvelable avec une grande diminution des émissions de CO₂ et nous produirons de l'énergie avec des ressources naturelles locales.

Marc-Antoine Sauthier

CHALEUR

Partez gagnants avec le chauffage à distance. Un système de chauffage écologique et renouvelable utilisant comme énergie principale le bois.

Notre chaleur, votre confort



Voirie, routes communales, mobilité, communication et information

Carrefour routes «cantonale-Centre-Autigny»

Comme nous vous l'avions annoncé lors de notre dernière Assemblée communale, nous avons déposé la demande de mise à l'enquête publique pour l'assainissement du carrefour en fin d'année passée (voir la feuille d'avis officielle/FAO du 20 décembre 2019). Au terme de la procédure, nous avons eu la bonne nouvelle de n'avoir eu aucune opposition au projet.

Nous avons pu transmettre de suite le dossier au SPC afin qu'il puisse procéder à l'examen du dossier et nous l'espérons, délivrer rapidement le permis de construire. Malheureusement, la COVID-19 a là-aussi fait des siennes et a ralenti le processus. Malgré tout, nous avons enfin reçu le sésame tant attendu à la mi-mai. Nous espérons, avec la reprise plus ou moins normale des activités, pouvoir garantir le planning initialement prévu pour la réalisation des travaux de ce projet qui nous tient à cœur depuis maintenant plusieurs années.

Réfection Route de Lentigny

Un investissement de CHF 947 500.– pour la réfection de la Route de Lentigny vous a été présenté lors de notre dernière Assemblée communale. Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez en ayant accepté cet investissement à une grande majorité (49 voix pour et 2 abstentions).

Nous avons pu déposer les soumissions sous SIMAP (application pour les marchés publics) le 21 février (voir la FAO du jour). L'ouverture des soumissions des huit entreprises qui ont répondu à ce marché public a eu lieu lors de la séance du Conseil Communal du 6 avril.

Le planning des travaux présenté en Assemblée communale est toujours valide, soit:

- > Réception des soumissions: avril 2020
- > Attribution des travaux: mai 2020
- > Réalisation des travaux: début août 2020, pour une durée de 2 mois environ

Au vu des circonstances que nous vivons en ce début d'année, on peut s'attendre à un certain retard. Nous ferons toutefois de notre mieux afin de réaliser ces travaux selon le planning prévu.

Réfection pont CFF

Un premier contact avec les CFF a eu lieu fin janvier 2020 afin d'organiser les travaux de réfection du pont. La proximité des voies nous oblige en effet de respecter des critères de sécurité très sévères pour le chantier en lui-même ainsi que pour les utilisateurs du train. Il est donc nécessaire d'avoir l'accord des CFF sur les méthodes à utiliser pour réaliser ces travaux et de les planifier d'entente avec eux. Une fermeture des voies ferrées durant la nuit est peut-être à prévoir.

Nous profitons de vous informer d'un autre point lié à la gare. Pour faire suite à la demande de plusieurs citoyens, nous avons demandé aux CFF d'intégrer l'aménagement de quelques marches dans le talus qui permettrait d'accéder directement du quai 2 au pont et qui remplaceraient celles en terre. Notre demande a été prise en compte par les CFF et les marches devraient être réalisées en même temps que les travaux de rénovation de la gare.

Marie-Hélène Tille

Sous réserve de modifications en fonction des directives liées au Covid-19



La Bibliothèque régionale d'Avry est ouverte à tous les habitants.

Quand ?

mardi – jeudi – vendredi 15h – 18h
mercredi 15h – 19h30
samedi 9h – 12h
vacances scolaires : mercredi et samedi uniquement

Quoi ?

- plus de **23'000** documents
- **8** documents pour un prêt d'un **mois**
- Tarifs :
 - Enfant jusqu'à 16 ans gratuit
 - Apprenti – étudiant : 15.- par année
 - Adulte : 30.- par année
 - Lecteur occasionnel : 2.- par livre /par mois

Notre site <https://bra.avry.ch/>

Infos – Actualités – Catalogue en ligne...
et la possibilité de :

- consulter son compte
- prolonger le délai de prêt
- réserver des livres

Large Vision



Choix de livres en gros caractères pour un meilleur confort de lecture

Suivez-nous sur Facebook !

Horaire ÉTÉ 2020



Samedi 9h – 12h
Mercredi 15h – 19h30

Fermeture annuelle
du 27 juillet au 17 août 2020

dès le 18 août : reprise de l'horaire habituel

Pour plus d'infos...

026 470 21 42
biblioavry@bluewin.ch
<http://bra.avry.ch>

CO Sarine-Ouest
Route de Matran 24
1754 Avry-sur-Matran

Changements compteurs d'eau

Pour cet investissement, le conseil communal avait plusieurs manières d'opérer.

La solution la plus simple aurait été de confier le mandat à une entreprise de la région qui aurait exécuté l'intégralité des travaux sans intervention de nos employés communaux.

La version retenue est de collaborer avec le fournisseur en direct. Le matériel est le même que pour la première solution. Nos employés communaux installeront les antennes radio sur les compteurs les plus récents. Un appel d'offre a été lancé auprès de plusieurs installateurs sanitaires pour remplacer les compteurs les plus anciens. C'est l'entreprise Biemann Paul & Fils SA à Rosé qui a été retenue.

Lorsque le Conseil Fédéral assouplira les mesures liées au Coronavirus, l'installation du nouveau matériel pourra enfin débuter!

Yves Nicolet

Campagne anti-bruit

Pour la première fois cette année, notre commune s'est impliquée dans la campagne anti-bruit et plusieurs affiches officielles ont été placardées le long de la route cantonale. Le 29 avril était la journée officielle contre le bruit.

Le but de ces affiches est de sensibiliser les conducteurs qui font hurler leur moteur, les propriétaires de chiens qui aboient à longueur de journée, le voisin qui met la musique trop fort et trop tard, ainsi que toute autre source de bruit, à leurs nuisances respectives.

Vous pouvez trouver de plus amples informations sur le site www.bruit.ch.

Marie-Hélène Tille



Les toilettes ne sont pas une poubelle

Les problèmes liés à certains déchets déversés dans les collecteurs sont récurrents. Les articles hygiéniques, les restes de nourriture, de médicaments ou de produits chimiques d'entretien ménager n'ont pas leur place dans les toilettes. Ceux-ci doivent être évacués en sacs poubelle ou, pour certains déchets, au moyen des infrastructures mises à disposition par la commune et les commerces.

De nombreuses communes et association d'épuration des eaux usées sont aux prises avec des boules de fibres provenant de lingettes humides et d'autres articles hygiéniques qui obstruent les pompes et qui doivent être enlevés manuellement de manière laborieuse.

Les articles suivants doivent finir à la poubelle car ils bouchent les canalisations d'eaux usées et les pompes:

- > Couches-culottes
- > Fil dentaire, coton-tiges
- > Lingettes humides
- > Tampons et serviettes hygiéniques
- > Rondelles cosmétiques (ouate)
- > Litière pour chats
- > Préservatifs et autres



Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces directives lors de l'élimination de vos déchets.

Yves Nicolet

PET-RECYCLING SCHWEIZ



CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

**ADMINISTRATION COMMUNALE DE COTTENS/FR
1741 COTTENS FR**

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

4184 KILOGRAMMES

de bouteilles à boissons en PET en 2019. Ces quelques 151879 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité. Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:



**ENVIRON 12552 KILOGRAMMES
DE GAZ À EFFET DE SERRE**



**ENVIRON 3975 LITRES
DE PÉTROLE**

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables. Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!



A handwritten signature in blue ink.

Jean-Claude Würmli
Directeur



PET-Recycling Schweiz, Naglerwiesenstrasse 4, 8049 Zurich, info@prs.ch, petrecycling.ch

09878

Aménagement du cimetière

L'aménagement du cimetière a bien avancé. Le secteur réservé aux tombes cinéraires ainsi que le cheminement revêtu de pavés sont prêts. Le Jardin du Souvenir et les bancs pour s'asseoir et se recueillir ont été commandés au début de cette année, nous attendons leurs installations dans les semaines à venir.

Miriam Hess-Feki



Statistique des déchets

Type de déchet	2018	2019	Différence 2018 vs 2019	Différence 2018 vs 2019	2018 par habitant	2019 par habitant	2017 Canton par habitant	Cottens vs. Canton
	en kg	en kg	en kg	en %	en kg par an	en kg par an	en kg par an	en %
Ordures ménagères	205 700	200 800	-4 900	-2,4	134,4	128,7	132,0	-2
Déchets encombrants	31 280	34 660	3 380	10,8	20,4	22,2	*	
Déchets encombrants en bois	52 500	61 870	9 370	17,8	34,3	39,7	*	
Total déchets encombrants	83 780	96 530	12 750	15,2	54,8	61,9	26,0	138
Total déchets urbains	373 260	393 860	20 600	5,5	189,2	190,6	158,0	21
Ferraille	19 740	21 080	1 340	6,8	12,9	13,5	13,0	4
huile minérale et végétale	1 115	1 160	45	4,0	0,7	0,7	*	
Papier-carton	116 840	104 070	-12 770	-10,9	76,4	66,7	60,0	11
Pet de boisson	3 456	-	-3 456	-100	2,3	0,0	*	
Peinture, solvant, chimique	1 588	1 770	182	11,5	1,0	1,1	*	
DCMI déchets inertes en m ³	66 480	78 720	12 240	18,4	43,5	50,5	*	
Verre blanc	14 900	16 010	1 110	7,4	9,7	10,3	*	
Verre brun	9 820	13 320	3 500	35,6	6,4	8,5	*	
Verre vert	24 180	23 620	-560	-2,3	15,8	15,1	*	
Total verre	48 900	52 950	4 050	8,3	32,0	33,9	36,0	-6
Total déchets recyclables	258 119	259 750	1 631	0,6	200,7	200,4	*	
Total des déchets	631 379	653 610	22 231	3,5	389,9	391,0	380,0	3

* pas de données au niveau du canton

Remarques

Pour les ordures ménagères, la ferraille et le verre nous sommes en adéquation ou meilleurs que la moyenne cantonale. Par contre nous avons 2x

plus de déchets encombrants que la moyenne cantonale +107% et +25% de vieux papiers. Au total nous produisons légèrement plus (11kg) de déchets que la moyenne cantonale.



les Ligues de santé
du canton de Fribourg
die Gesundheitsligen
des Kantons Freiburg

Les associations regroupées au sein des Ligues de santé du canton de Fribourg assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans les lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Estavayer-le-Lac, Guin et Morat.



Ligue fribourgeoise contre le cancer

- Conseil et soutien psychosocial aux personnes malades et à leurs proches
- Soutien à la réinsertion professionnelle (job-coaching)
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs : récolte et enregistrement de tous les cas de cancers du canton, analyse statistique

026 426 02 90 – info@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



Dépistage du cancer Fribourg

- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Dépistage du cancer du côlon pour les femmes et les hommes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein et du côlon

026 425 54 00 – depistage@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- Soins palliatifs spécialisés
- Conseil, soutien et orientation pour les personnes concernées par une situation de maladie grave
- Formation de professionnels et de bénévoles

026 426 00 00 – voltigo@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



diabètefribourg

- Consultations infirmières spécialisées en diabétologie pour enfants et adultes
- Soins spécifiques de pieds de diabétiques
- Consultations diététiques
- Vente de matériel
- Formation de professionnels des domaines scolaires et de la santé
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 80 – info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch



Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Consultations infirmières, conseils et soutien psychosocial pour les personnes souffrant de maladies respiratoires
- Location et vente d'appareils respiratoires
- Dépistage de la tuberculose et enquêtes d'entourage
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 70 – info@liguepulmonaire-fr.ch – www.liguepulmonaire-fr.ch



PEPS Fribourg – Prévention et promotion de la santé

- CIPRET : Aide à l'arrêt du tabac et campagnes de prévention
- Santé en entreprise : prévention et promotion de la santé sur le lieu de travail
- Activités de promotion de la santé et de prévention des maladies respiratoires, cancer et diabète

026 425 54 10 – info@peps.ch – www.peps-fr.ch

La Covid-19 et l'école de Cottens

Par ce petit mot nous désirons remercier très sincèrement tous les enseignants et le Responsable d'établissement pour le travail fait à distance. Ce que nous vivons n'est facile pour personne et surtout les enfants pour qui cette situation est difficile à vivre. En effet nous parlons trop souvent de l'organisation générale des parents durant cette pandémie mais trop rarement des enfants.

Ils ont été privés de toute **liberté** en l'espace d'un week-end: loisirs, copains, sport, balade. Pas évident à comprendre!

Nous leur tirons notre chapeau et les remercions pour leur patience. Comme nous tous, ils ont été mis devant le fait accompli de manière brutale et n'arrivent peut-être pas à comprendre les raisons de cette coupure scolaire, sociale et sportive.

Serrons-nous les coudes et espérons un retour à la vie ordinaire dès que possible.

Marianne Clerc

Solitaire mais Solidaire

Dès le début de la pandémie, Monsieur Rodolphe Tomi a contacté Madame Karine Haemmerli, membre du conseil de communauté, pour lui suggérer ou lui demander si quelqu'un pouvait s'occuper des courses pour les personnes à risque du village.

Madame Karin Haemmerli a contacté Madame Marianne Clerc pour l'épauler dans cette démarche. Elle a fait envoyer un message sur le groupe de la jeunesse de Cottens par le biais de son président, Monsieur Sylvain Nicolet. Monsieur Benjamin Sauter qui est à l'école EIKON à Fribourg (école d'art visuel et communication) s'est proposé pour nous faire le flyer en un temps record.

La commune leur a fourni la liste des personnes à risques, les enveloppes et les timbres pour l'envoi.



Seize personnes se sont annoncées pour donner de leur temps dans cette cause, sous diverses formes: courses, déchetterie, pharmacie, surveillance de la déchetterie et livraison des repas à domicile.

Nous avons environ deux appels par jour, principalement pour des courses.

Nous tenons à remercier très chaleureusement chacune et chacun pour son engagement. A noter qu'en guise de rémunération, la grande majorité des bénévoles ne vont pas toucher de salaire mais leur travail sera valorisé et un montant sera versé à une œuvre caritative. Qu'ils soient ici doublement remerciés

Marianne Clerc



Dominique Magnin

Expert en assurances
Spécialiste en financements hypothécaires
Dipl. fédéral en assurances et fonds de placement

Agence Générale de Fribourg

Rte de la Goille 58
1741 Cottens

Tel. 079 / 687 87 71

Fax. 058 / 285 57 29

Sinistres 00800 24 800 800

dominique.magnin@baloise.ch

*Pour vos fêtes de famille, la visite de vos amis,
avec nos **Chambres d'hôtes**,
nous vous offrons un hébergement de proximité*



Chambres d'hôtes



Egalement des cours avec moniteur/trice ou en individuel

**Aquabike - Aquagym
Cours bébés nageurs**

Chez AquaSoins

*Bassin avec nage à contre-courant,
buses, eau à 31 °*



AquaSoins



Lucien & Dominique Haller Sobritz

Route de Chénens 2 – 1742 Autigny / Tél. 079.308.27.29 – 026.477.07.26

www.aux-4-elements.ch

accueil@aux-4-elements.ch

Cottens fête ses jeunes citoyens de l'année 2019

Pour favoriser l'intégration citoyenne des jeunes, notre Commune a eu le plaisir d'inviter 28 jeunes en âge de participer aux responsabilités politiques de notre pays.

Le 14 décembre 2019, les Autorités communales de notre commune ont eu le plaisir de marquer cette importante étape de leur vie, en les invitant à participer au match Fribourg Olympic Basket LNA contre SAM Basket Massagno. Ce sont donc 14 jeunes sur 28 qui ont accepté de prendre part à cette soirée surprise et conviviale.

L'histoire de Fribourg Olympic est riche en émotions. En effet, le basket arrive en 1935 sur les bords de la Sarine, sous les couleurs du CAF (Club athlétique de Fribourg). Par la suite, deux clubs voient le jour, le Fribourg Basket en 1947 suivi par l'Olympic Basket en 1949.

En 1961 ces deux clubs fusionnent et ainsi naît le Fribourg Olympic Basket qui a disputé depuis lors et jusqu'à maintenant, 59 championnats en LNA.

Lors de notre soirée du 14 décembre 2019 Fribourg Olympic Basket ne remporta pas la victoire. Ce fut la seule défaite, toutes compétitions nationales confondues, de cette saison 2019–2020. Malheureusement, la suite du championnat n'a pas pu aller à son terme. En effet celui-ci est interrompu en raison de la COVID-19. A l'occasion de ce magnifique match, une récolte de peluches a été faite pour les offrir aux enfants touchés par la maladie.



A la fin de la rencontre, un apéritif fut servi et nous avons pu bénéficier de la visite du coach assistant du FOB, Monsieur Andrej Stimac, qui nous a livré à chaud ses impressions sur la rencontre et a répondu aux diverses questions que nous lui avons posées.

A la suite de cette magnifique prestation sportive, tous les participants ont partagé un bon repas au restaurant d'Agy, dans une ambiance décontractée et conviviale.

Le Conseil communal remercie Louisa Baudois, Noé Boschung, Arnaud Chammartin, Eloïse Dubey, Lia Grandgirard, Nils Manuel Gut, Ludovic Haymoz, Simon Ilovski, Nadia Magnin, Emilie Nicolet, Léo Piller, Audrey Pauchard, Oriane Richard et Marc Yerly d'avoir accepté l'invitation pour passer une soirée surprise en dehors de leur programme usuel du samedi soir.

À cette occasion, les nouveaux citoyens ont été sensibilisés aux droits et aux devoirs qu'implique leur majorité. Nous espérons bien sûr que nombreux d'entre eux s'engageront dans la vie politique de notre pays.

Gabriel Nussbaumer

Rapport d'analyse d'eau potable

La source d'eau potable de la commune de Cottens se situe sur le territoire de la commune de Chénens, au lieu-dit Le Pontet. Notre commune exploite cette source depuis une trentaine d'années. L'eau est pompée dans une nappe phréatique, elle est ensuite conditionnée au travers d'un filtre à charbon actif et d'un système à ozone afin d'éliminer les éventuelles impuretés.

L'échantillon analysé le 30 octobre 2019 répondait aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques. Le rapport d'analyse vous donne toutes les informations à ce sujet.

Yves Nicolet

70.315.3


ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires SAAV
Amt für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen LSVW


STS 0161

Laboratoire
Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez
T +41 26 305 80 00, F +41 26 305 80 09
www.fr.ch/saav

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

Commune de Cottens FR
Route du Centre 20
Case postale 36
1741 Cottens FR

Givisiez, le 04 novembre 2019

Courriel: saav-cc@fr.ch

RAPPORT D'ANALYSE V 1 N° de dossier : 19-FR-46923

CONTEXTE

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / Commune de Cottens FR
Prélèvement du : 30.10.2019 Effectué par : Monsieur Christophe YERLY Date arrivée : 30.10.2019
Conditions météo : Météo des dernières 24 heures: légères pluies
Météo 2-5 jours avant le prélèvement: pluie / fonte des neiges

RÉSULTATS

N° d'échantillon : 19-126737 - Eaux souterraines avant le traitement, destinées à être utilisées comme eau potable

Secteur : 031 - Les Pontets Chénens
Lieu de prélèvement : 01 - STAP de Cottens, eau brute du captage Les Pontets, Chénens
Température de l'eau : 10.7 °C
Débit [l/min] : 220

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	565 ± 11	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.2 ± 0.03	

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	6	
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	

Appréciation de l'échantillon :
Cette eau remplit les exigences de l'eau potable pour les paramètres analysés.

N° d'échantillon : 19-126785 - Eau potable après le traitement

Secteur : 031 - Les Pontets Chénens
Lieu de prélèvement : 02 - STAP de Cottens, eau traitée, Chénens
Température de l'eau : 10.7 °C
Débit [l/min] : 300

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land- und Forstwirtschaft ILFD

Page 1 de 2

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	573 ± 11	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.2 ± 0.03	

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	0	max. 20
FR-LB-M-530-006	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés.

N° d'échantillon : 19-126787 - Eau potable dans le réseau de distribution

Secteur : 001 - Distribution Cottens
 Lieu de prélèvement : 01 - André Levrat, buanderie, ; Route de la Verna 55 ; Cottens
 FR
 Température de l'eau : 14.9 °C

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	593 ± 12	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.5 ± 0.03	max. 1.0

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	3	max. 300
FR-LB-M-530-006	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés.

ÉMOLUMENTS

Les émoluments vous sont facturés conformément aux dispositions de l'ordonnance du 19 août 2014 fixant le tarif des frais du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OFSAAV, RSF 821.30.16).

Émoluments : 297.00 CHF (Montant HT)


 Yves YERLY
 Inspecteur cantonal de l'eau potable
 et des eaux de baignade

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

Copie(s) à : AESO Association intercommunale pour l'alimentation en eau de Sarine-Ouest, 1754 Avry-sur-Matran
 SINEF SA, Route des Fluides 1, 1762 Glivisiez

Gérer les écrans durant cette période exceptionnelle

Chers parents,

En situation normale, la gestion des écrans chez nos enfants est déjà complexe. Durant cette période particulière, les écrans sont encore plus présents. Ils nous servent à rester en lien, nous divertir, nous occuper, travailler. Du coup le temps passé devant des écrans augmente. C'est pourquoi l'Academy noetic et l'association REPER souhaitent vous offrir à travers ce document quelques conseils et outils.

Bonne lecture et prenez soin de vous.

Nous sommes à disposition pour répondre à vos questions. Contactez-nous!
REPER projets@reper-fr.ch | noetic contact@noetic.gg



Les règles avec les écrans (Smartphones, télévisions, tablettes, jeux vidéo, etc.) sont appelées à évoluer à mesure que votre enfant grandit, mais également en fonction de la situation. Dans ce contexte exceptionnel, vous devrez probablement faire quelques adaptations.

Selon nous, il y a des règles importantes à tenter de conserver et d'autres qui peuvent être renégociées.

Essayez de maintenir:

- Les écrans hors de la chambre durant la nuit pour préserver le sommeil de vos enfants.
- Des espaces « déconnectés » tel que le moment des repas et des temps définis dans la journée.
- Un (nouveau) cadre clair. Vous pourriez par exemple faire une charte écrans spéciale « période coronavirus ». À cet effet, nous avons un modèle de charte, disponible sur www.prevention-ecrians.ch, que vous pouvez utiliser. N'oubliez pas d'intégrer vos enfants dans la négociation. Tout en gardant votre droit de veto bien sûr ;)

Modifiez éventuellement:

- Le temps d'écrans.
- Les lieux d'utilisation durant la journée.
- Les horaires d'accès.

Quels que soit les changements que vous ferez, il est important que vos enfants sachent que les règles évolueront à nouveau une fois un retour à la normale.



ProginServices.ch

Déchetterie ▪ Location ▪ Services

Nous vous proposons une grande variété de services professionnels, en toute confidentialité, rapidement et à un prix concurrentiel, le tout dans le respect pour notre environnement

Déchets@Home

Nous vous proposons un service de déchetterie à domicile pour les personnes à mobilité réduite, non véhiculés ou celles qui veulent s'épargner le temps de se rendre à leur déchetterie locale, tout en évitant de salir leur voiture, le tout dans le respect de la nature ce qui contribue écologiquement à la survie de notre planète.

Selon vos besoins, nous venons chercher vos déchets à domicile, le jour convenu avec vous lors de la signature de votre abonnement.

Eco-S	Eco-M	Eco-L	Eco-XL
Dès 15.-	Dès 25.-	Dès 40.-	Dès 40.-
▪ Idéal pour 1-2 personne(s) ▪ 1 passage par mois	▪ Idéal pour 3-4 personne(s) ▪ 1 passage 1 semaine sur 2	▪ Idéal pour 5 personnes et plus ▪ 1 passage par semaine	▪ Entreprise ▪ Immeuble ▪ Groupe

Entreprises

Job-S	Job-M	Job-L	Job-XL
Dès 40.-	Dès 50.-	Dès 50.-	Dès 80.-
▪ 4 passages par mois ▪ 2 caisses de 37L ▪ 2 caisse de 60L	▪ 4 passages par mois ▪ 4 caisses de 60L	▪ 2 passages par mois ▪ 4 caisses de 80L	▪ 4 passages par mois ▪ 4 caisses de 80L

A chaque passage, nous ramassons vos déchets que vous amenez habituellement à la déchetterie tels que : papier (60L), PET (60L), verre (37L), aluminium (37L), piles, ampoules, capsules de café,....

Les encombrants sont sur demande.



Progin Marc - La Comba 1, 1747 Corserey – 079/813.60.88 - marc.progin@hotmail.com



Je suis là pour vous à Cottens.

Guillaume Chardonnens, conseiller junior
T 026 347 33 29, guillaume.chardonnens@mobiliere.ch

Agence générale Fribourg
Daniel Charrière

Rue du Centre 14
Villars-sur-Glâne
1701 Fribourg
T 026 347 33 33
fribourg@mobiliere.ch
mobiliere.ch

la Mobilière

1031967

BC COTTENS

Naissance du BC Cottens

C'est lors d'une discussion anodine que quelques athlètes en devenir se sont découverts une envie commune de créer un groupe de badminton. S'en sont suivis quelques coups de téléphone afin de s'immiscer dans le planning de l'utilisation de la salle de gym communale, en lieu et place des entraînements estivaux du FC Cottens – que nous remercions au passage – soit d'avril à novembre. Ces quelques Cottensois vont pouvoir se mesurer... à l'effort, et inaugurer le *BC Cottens* courant juin.

Contact: Gilles Godar tél. 079 288 04 08

Entraînements: salle de gym de Cottens, lundi et jeudi de 20h–22h, d'avril à octobre et sur inscription.

PS: si cette motivation se révèle contagieuse, il va sans dire que de nouveaux groupes (dames, actifs, enfants) verraient le jour et ponctuellement des coachs pourraient également faire de nous des as du volant (à plumes).

INSTALLATIONS 
Clerc
s.a.r.l

SANITAIRE - CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR
RENOVATION - DEPANNAGE

CH - 1741 Cottens (FR)

Rte du Centre 11

Tel : 026 / 477 34 14

Natel : 079 / 204 18 75

contact@installationsclerc.ch



Les déchets de jardin, une plaie pour la forêt

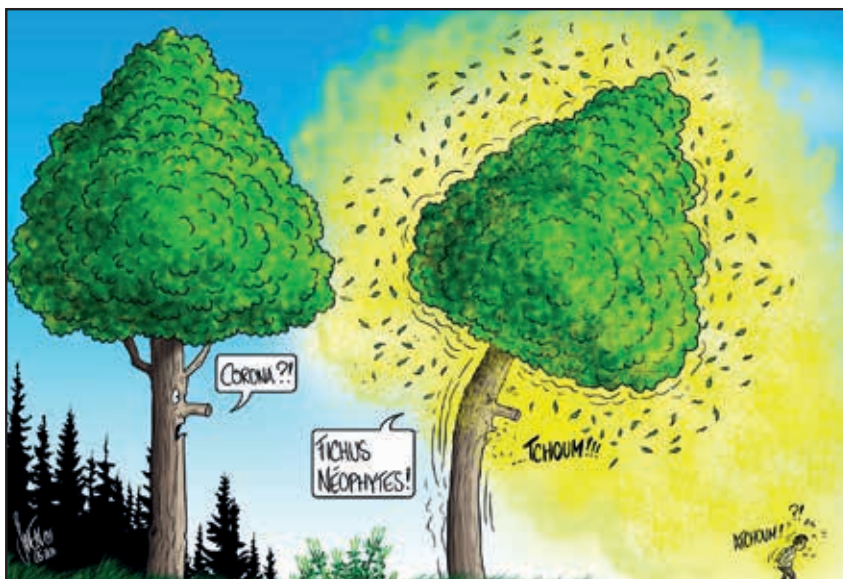
Les plantes ornementales exotiques enrichissent nos jardins. Mais les conséquences peuvent être dramatiques si elles parviennent en forêt. Elles s'y comportent comme des éléphants dans un magasin de porcelaines...

Nos jardins reflorissent. En cette saison, leurs plantes ornementales font preuve d'une vive exubérance. Bien des propriétaires ignorent cependant à quel point certaines d'entre elles présentent un grave danger, aussi belles soient-elles. Exotiques, elles n'ont pas de concurrents naturels chez nous. Elles débordent facilement au-delà de la clôture du jardin et mettent en péril de précieuses espèces indigènes. Elles peuvent aussi être porteuses de maladies et de parasites. La forêt est très touchée par ces intrusions. Lorsque ces espèces importées – on les appelle des «néophytes» – sont introduites dans les bois avec des déchets de jardin, c'est une catastrophe. Une fois dans la nature, elles deviennent difficiles, voire impossibles à éradiquer par les propriétaires de forêts et les forestiers. Les néophytes se comportent en forêt comme des éléphants dans un magasin de porcelaine. Hors de tout contrôle, elles envahissent l'espace et font de l'ombre aux autres plantes, en particulier aux arbrisseaux indigènes, qui sont les futurs «grands arbres» de nos forêts de demain.

Maladies et parasites font dépérir des arbres

C'est pourquoi les déchets de jardin n'ont pas leur place en forêt. Jamais! Même si les déchets de taille de la haie ressemblent aux branchages laissés par des bûcherons, même si ce ne sont pas des néophytes mais des restes de tonte ou le vieux géranium du balcon. Ces déchets verts mettent aussi la santé de la forêt en danger; ils contiennent des résidus d'engrais, des micro-organismes comme des virus, des bactéries, des champignons nuisibles. Le problème est si grave que la FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, a déclaré 2020 «Année internationale de la santé des plantes».

Le dépôt de déchets verts en forêt est donc interdit par la loi sur la protection de l'environnement. Et c'est punissable. Soyez responsables, débarrassez vos déchets verts consciencieusement, comme des professionnels! Les néophytes? Dans le sac poubelle! Pour le reste, faites appel au service d'élimination des déchets verts de votre commune, ou bien renseignez-vous à la déchetterie.



Dessin Silvan Wegmann

Pour de plus amples informations sur la forêt et sa santé, consultez www.foretsuisse.ch

www.lamagnuiserie.com



Création d'agencements sur mesure



Parquets véritables, sols stratifiés, terrasses en bois et WPC



Portes d'entrée et portes intérieures



Fenêtres PVC, PVC/alu, bois, bois/alu



Entretien et réparation

T. 026 565 51 55

N. 079 580 73 47

Mail : info@lamagnuiserie.ch



«Pour vos projets
les plus exigeants,
faites appel à moi!»

Marc Vancampenhout

EP: AMADEUS 1754 AVRY-BOURG
3800 INTERLAKEN
1820 MONTREUX

ElectronicPartner

Avry-Bourg 19/15, www.amadeus-ag.ch

Notre service
fait la différence.

Bienvenue à la



Venez nous rendre visite à nouveau dès le mercredi 3 juin 2020 au rez-de-chaussée du complexe communal (Rte d'Onnens 5) à Neyruz le mercredi de 14h00 (au lieu de 15h00 pendant le mois de juin 2020) à 17h00 & le samedi de 9h00 à 11h00.

La ludothèque rouvre ses portes après quelques semaines de fermeture obligatoire dû au covid-19 le mercredi 3 juin 2020. Les visites se font sur rendez-vous sur ludo.neyruz@bluewin.ch pour 1 personne par famille et une durée de 30 minutes pour respecter les principes de sécurité sanitaire.

Pendant le mois **de juin 2020** les heures d'ouvertures sont les suivantes :
mercredi de 14h00 (au lieu de 15h00 habituellement) à 17h00
et samedi de 9h00 à 11h00

Notre site ludo-neyruz.ch donne des informations actualisées au vu de l'évolution de la situation sanitaire.

Nous nous réjouissons de revoir nos clients et de leur proposer à nouveau des occupations ludiques

Nous sommes à la recherche de ludothécaires (dames ou messieurs)

Vous disposez d'un mercredi après-midi ou d'un samedi matin 1 fois par mois. Vous aimez le contact et travailler avec des collègues sympathiques et motivé(e)s.

Vous acceptez de travailler bénévolement.

Alors, ... n'hésitez pas, venez rejoindre notre équipe.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Cécile Emmenegger, présidente, tél. 026 477 30 73 ou ludo.neyruz@bluewin.ch ou ludo-neyruz.ch



Avec le soutien de la



et des communes d'
Autigny Avry La Brillaz
Chénens Cottens Matran
Neyruz
et de la paroisse de Neyruz

Edition 2020.05 JC/CEH

PASSEPARTOUT SARINE

Bénévolat

7 jours sur 7, 365 jours par an, de 7h à 11h30 et 12h45 à 22h, 50 conductrices et conducteurs bénévoles au service des personnes à mobilité réduite. Les courses sont à réserver avec prise de rendez-vous, pour le mois en cours ou le suivant. Nous assurons également les courses régulières (même jour, même heure) qui peuvent être réservées sur le mois entier.

Devenir conductrice/conducteur bénévole

Vous avez un peu de temps à donner, juste rendre ce que l'on vous a donné, envie de vivre de nouvelles expériences, jouissez d'une bonne réputation, avez moins de 70 ans lors de votre inscription, avez le permis voiture (permis B).

Prenez contact à l'adresse:
resp_chauff@passepartout-sarine.ch

Vous aurez le plaisir de rencontrer des personnes de tous âges et de toutes conditions physiques et sociales qui ont besoin de nous pour leurs déplacements quotidiens. Le tout dans une ambiance conviviale et amicale.

Emploi du temps

Nous sommes très sollicités en début/fin de matinée, par des usagers qui n'ont pas d'autres choix (dialyse, école). Si le coiffeur/médecin vous donne un rendez-vous, demandez-lui de fixer le/les rendez-vous PassePartout, (aller et/ou retour) de façon à tout synchroniser.

Le samedi et dimanche, 1 seul véhicule est en service. Pour cette raison, nous favorisons les personnes en chaise roulante. Mais rien ne vous empêche de contacter notre centrale téléphonique dans le cas où des courses seraient disponibles.

Où le lien:
<https://www.passepartout-sarine.ch/services>

INFORMATIONS

Ouverture de la piscine

L'EMS Résidence St-Martin informe la population que **l'ouverture de sa piscine et de son fitness est prévue dès le 1^{er} septembre 2020.**

Les horaires seront disponibles sur leur site internet www.ems-residence-st-martin.ch dès le mois d'août.

A louer...

1 appartement de 2½ pièces dès le 1^{er} octobre 2020
4 appartements de 2½ pièces dès le 1^{er} avril 2021

Appartements protégés avec ou sans prestations d'intendance, de restauration, de lingerie ou de transport. En cas d'intérêt ou information complémentaire veuillez contacter la Résidence St-Martin au 026 477 61 11.

RECHERCHE

La Crèche Les P'tits Gamins recherche une personne véhiculée afin d'aller chercher les repas à la Résidence St-Martin et de les amener à la Crèche à 11h. Possibilité de faire un tournus entre plusieurs personnes.

Quand?	tous les jours de la semaine sauf fermeture de la crèche
Où?	Chénens-Cottens
Quelle heure?	de 11h à 11h20
Dès le?	de suite

Si vous êtes intéressé et pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à la Crèche à l'attention de Anne Pidoux au 079 820 48 56, le lundi, mercredi et vendredi.

AGENDA

Août 2020

sa 1 Fête Nationale,
FC Cottens/
Gym de Cottens
sa 29 Loto, Fanfare

Septembre 2020

sa 12 Loto, Amicale FC Cottens
sa 19 Loto, Conseil des parents
sa 26 Loto, Jeunesse

Octobre 2020

sa 3 Loto, Chœur-mixte
sa 10 Loto, Fanfare
me 14 Dong du sang, Samaritain
sa 24 Loto, Tireurs
sa 31 Loto, Amicale pompier

Novembre 2020

sa 7 Vente de vins*, FC Cottens

Décembre 2020

ve 4 St. Nicolas*, Jeunesse
di 8 Marché de Noël*,
Conseil des parents
sa 12 Loto, Fanfare
sa 19 Loto, FC Cottens
di 20 Concert de l'Avent, Chœur-
mixte

Janvier 2021

ve 1 Loto, Tireurs
sa 9 Loto, Chœur-mixte
sa 23 Loto, FC Cottens
sa 30 Loto, Gym de Cottens

Février 2021

sa 27 Concert*, Fanfare

Mars 2021

ve 5 Soirée fromage*,
Conseil des parents
sa 6 Loto, FC Cottens
sa 13 Loto, Fanfare
sa 27 Loto, Jeunesse

Avril 2021

ve 2 Soupe de Carême,
Paroisse de Cottens
lu 5 Chasse aux œufs,
Animation
sa 17 Loto, Fanfare
sa 24 Loto, Samaritain

Mai 2021

sa 1 Loto, Tireurs
sa 8 Loto, FC Cottens
sa 29 Concert, Chœur-mixte

Juin 2021

sa 19 Inauguration des
sculptures, Animation
sa 26 Tournoi Sékalic,
FC Cottens /Sarine-Ouest
di 27 Tournoi Sékalic,
FC Cottens /Sarine-Ouest

Juillet 2021

sa 3 Tournoi Sékalic,
FC Cottens /Sarine-Ouest

* n'aura pas lieu à la salle paroissiale

FÉLICITATIONS



Le 23 février M^{me} **Eliane Reynaud** a pu fêter ses 90 ans chez elle à la maison.

Au nom de la population du village, nous lui souhaitons tous nos vœux de bonheur, de santé et de longévité.

